



DEC160775DR02

Décision portant nomination de Mme Nathalie Queyroux aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS3610 intitulée Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133025DGDS du 20/12/2013 portant création de l'unité mixte n° 3610 intitulée Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences ;

Vu la décision n° DEC151109INSHS du 11/05/2015 nommant M. Mathias Girel en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS3610 en date du 05/11/2015 ;

Considérant que Mme Nathalie Queyroux a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris B du CNRS et par l'École normale supérieure du 30/03/2011 au 01/04/2011 et du 16/05/2011 au 18/05/2011 (6 jours) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Nathalie Queyroux, ingénieur de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS3610 intitulée Centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences, à compter du 01/09/2015 ;

Mme Nathalie Queyroux exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention,

Mme Nathalie Queyroux est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 29/07/2016

Le directeur de l'unité
Mathias Girel

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Véronique Debisschop

Visa du directeur de l'École normale supérieure
Marc Mézard